



## Plus de versements de la CAF pour mes deux enfants.

Par **Mary.B**, le **07/06/2019** à **18:13**

Bonjour,

J' ai toujours reçu des allocations familiales pour mes deux enfants. (14 et 17ans)

Puis j' ai découvert que l' on ne me versait plus rien.

Pas de courrier, non plus. On m' a dit que nos revenus étaient trop élevés et qu' on y avait plus droit, est-ce possible?

Celà fait plusieurs années. Je viens de rencontrer une connaissance qui m' asurait que tous le monde y avait droit, qu' il n' y avait pas de barème. Est-ce vrai?

Et si celà est vrai est-il possible de revenir en arrière pour tous ces mois ou je n' ai rien perçu.

Cordialement.

Merci.

MB.

Par **Visiteur**, le **07/06/2019** à **18:49**

Bonjour

Si vous remplissez les conditions générales pour bénéficier des prestations familiales et que vous avez au moins deux enfants de moins de 20 ans à charge.

Vous avez droit aux allocations familiales, sous ces conditions

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13213>

Faites un recours ou contactez le médiateur de la CAF.